

## PROCÈS-VERBAL

### RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL Le 23 novembre 2022, 10 h 30 – Ville de Saint-Quentin

**PRÉSENCES :** Nicole Somers, Maire  
Jean-François Martel, maire suppléant  
Marc-André Levesque, conseiller  
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale-Greffière et  
Linda Levesque Borris, greffière adjointe  
Assistance : 0

**DÉLÉGATION :** COMMANDANT GUY THÉRIAULT, GRC

Le Commandant Guy Thériault, Chef du district Nord-Ouest de la GRC, du bureau de Bathurst, est en réunion à la demande du Conseil qui souhaite s'entretenir, notamment, sur l'effectif des membres du détachement de la GRC de Saint-Quentin. Le poste de Sergent sera comblé d'ici quelques semaines et le lieutenant Michael Turcotte-Chabot sera logé à Saint-Quentin. Quelques dossiers sont discutés, notamment :

- Vols de catalyseurs ;
- Réseau de drogues ;
- Mandat des membres nouvellement arrivés : fraude auprès des personnes âgées et intimidation sexuelle dans le but de réclamer de l'argent aux victimes ;
- Programme de sensibilisation à l'alcool au volant P.A.R.T.Y. dans les écoles : le programme fut interrompu durant 2 ans, dû à la pandémie, et devrait être remis sur pied en 2023.

Après remerciements de part et d'autre, le Commandant Thériault quitte à 11 h 04.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 11 H 05.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

#### **RÉSOLUTION 2022-268**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'ordre du jour soit accepté avec l'ajout de « Bibliothèque publique » à l'item no 7 et l'ajout des items « Assurance maîtresse – responsabilité civile », « Requête de l'Association régionale des campeurs de la Gaspésie » et « Cadeaux des employés ».

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucune.

#### HUIS CLOS

#### **RÉSOLUTION 2022-269**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la réunion extraordinaire se poursuive à huis clos.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### Fermeture du huis clos

#### **RÉSOLUTION 2022-270**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le huis clos prenne fin.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

#### **RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS**

4. DÉLÉGATION : COMMANDANT GUY THÉRIAULT, GRC

Voir le compte-rendu au début du procès-verbal.

5. ARRÊTÉ MUNICIPAL CONCERNANT LES CHIENS : ENTENTE SPCANB

**RÉSOLUTION 2022-271**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'entente préparée par la Société pour la protection de la cruauté envers les animaux du Nouveau-Brunswick (SPCANB) soit conclue, en vue du contrôle des chiens dans la Ville de Saint-Quentin, au cout annuel de 4 306,41 \$ plus taxes ; et, de procéder à l'adoption de l'arrêté municipal no 05-2023 conformément aux dispositions du Règlement du Nouveau-Brunswick 2022-36 pris en vertu de la *Loi sur la gouvernance locale*.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

6. ENTENTE POUR LA RÉPARTITION DES APPELS DU SERVICE DE PROTECTION DES INCENDIES

**RÉSOLUTION 2022-272**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que l'entente contractuelle pour la répartition des appels du service de protection des incendies, avec la Ville d'Edmundston, pour les quartiers 1 et 2 de la municipalité de Saint-Quentin, au cout total de 17 263 \$ pour l'année 2023, soit approuvée.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

7. CONTRATS D'ENTRETIEN MÉNAGER – HÔTEL DE VILLE ET BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

**RÉSOLUTION 2022-273**

Il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, qu'un addenda soit ajouté au contrat d'entretien ménager de l'Hôtel de Ville et la bibliothèque, avec Mme Francine Thériault, afin d'apporter quelques modifications, soit le retrait d'une journée pour l'entretien durant l'hiver et l'ajout de l'entretien du bureau du Directeur des travaux publics.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION 2022-274**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que l'entente d'entretien ménager sur demande de la Bibliothèque publique La Moisson entre Mme Hélène DuRepos Thériault, gestionnaire de la bibliothèque et Mme Martine Thériault, soit adoptée telle que présentée, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

8. PROJET DU RÉSERVOIR – CÉDULE DE TRAVAIL DU CONTRACTANT

**RÉSOLUTION 2022-275**

Nonobstant la résolution no 2022-257, il est proposé par le conseiller Jean-François Martel et appuyé du conseiller Marc-André Levesque, que le paiement de 136 980,64 \$ au nom de la firme d'ingénierie Boissonneault McGraw relativement au projet de construction du réservoir d'eau potable, soit retenu, et ce, jusqu'à la fin des travaux d'excavation, lesquels travaux devaient débiter au début de l'automne 2022.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

9. COMITÉ CONNEXIONS COMMUNAUTAIRES : SIÈGE AU SEIN DU COMITÉ

**RÉSOLUTION 2022-276**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la Direction de la vie communautaire et du tourisme, soit mandatée à siéger au sein du comité Connexions communautaires du volet de développement communautaire de la Commission des services régionaux du Nord-Ouest.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

10. ASSURANCE MAITRESSE – RESPONSABILITÉ CIVILE

**RÉSOLUTION 2022-277**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que la couverture d'assurance responsabilité civile de la compagnie d'assurance AON, soit prolongée du 1<sup>er</sup> novembre 2022 au 2 janvier 2023, au cout de 7 763 \$.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

11. REQUÊTE DE L'ASSOCIATION RÉGIONALE DES CAMPEURS GASPÉSIE

Le Conseil recommande que la demande de l'Association régionale des campeurs de la Gaspésie, en vue de commanditer le vin d'honneur, en vue d'une activité qui aura lieu en aout 2023, soit approuvée.

*(Mmes Coulombe et Borris quittent la réunion pour conflit d'intérêt)*

12. CADEAUX EMPLOYÉS

**Le Conseil recommande que tous les employés municipaux inscrit à la feuille de paie reçoivent un présent monétaire.**

*(Mme Coulombe revient en réunion)*

13. RAPPEL PROCHAINES RENCONTRES

- **Le 1<sup>er</sup> décembre : 30<sup>e</sup> anniversaire du statut de Ville**
- **Le 2 décembre : Soirée dansante au PCV pour célébrer la nouvelle municipalité**
- **Le 11 décembre : Parade du Père Noël.**

14. COMITÉ DU PERSONNEL

**Poste à la Direction de la vie communautaire et du tourisme :**

**RÉSOLUTION 2022-278**

Suite à l'offre d'emploi publiée du 31 octobre au 18 novembre 2022, il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que Mme Céline Tercier soit embauchée au poste cadre à la Direction de la vie communautaire et tourisme à compter du 28 novembre 2022, à raison de 37 h ½ / semaine au salaire prévu selon l'échelle salariale.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**Poste et à la coordination des sports et loisirs :**

**RÉSOLUTION 2022-279**

Suite à l'offre d'emploi publiée du 31 octobre au 18 novembre 2022, il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que M. Maxime Cayouette soit embauché au poste de coordonnateur des sports et loisirs à compter du 2 janvier 2023, à raison de 37 h ½ / semaine au taux horaire prévu selon l'échelle salariale pour ce poste, et ce, pour une période probatoire de 6 mois.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

**RÉSOLUTION 2022-280**

Il est proposé par le conseiller Marc-André Levesque et appuyé du conseiller Jean-François Martel, que le rapport du huis clos soit accepté tel que soumis. **ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.**

15. LEVÉE DE LA RÉUNION

**La séance est levée à 14 h 30.**

---

Suzanne Coulombe  
Directrice générale-Greffière

---

Nicole Somers  
Maire

---

Linda Levesque Borris  
Greffière adjointe